

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Pour être utilisé avec Tristel Duo solution OPH base. Pour un usage professionnel uniquement. Utilisations déconseillées: des usages autres que l'utilisation prévue du produit

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Tristel Solutions Limited

Lynx Business Park

Fordham Road

Newmarket

Cambridgeshire

CB8 7NY

United Kingdom

Tél: +44 (0) 1638 721 500

Fax: +44 (0) 1638 721 911

Email: SDS@tristel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence):

Colombie-Britannique, Yukon: BC Drug and Poison Information Centre: 1-800-567-8911 (sans frais en Colombie-Britannique), (604) 682-5050 (Grand Vancouver ou à l'extérieur de la Colombie-Britannique)

Alberta, Territoires du Nord-Ouest, Saskatchewan: Poison and Drug Information Service: 1-800-332-1414 (sans frais en Alberta, Territoires du Nord-Ouest), 1-866-454-1212 (sans frais en Saskatchewan)

Ontario, Manitoba; également au service des professionnels de la santé au Nunavut: Centre antipoison de l'Ontario, 1-800-268-9017 (sans frais en Ontario): 1-855-776-4766 (sans frais au Manitoba)

Québec: Centre antipoison du Québec: 1-800-463-5060 (sans frais dans la province de Québec)

Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard: IWK Regional Poison Centre: 1-800-565-8161 (en N.-É. et Î.-P.-É. seulement), (902) 470-8161 (Halifax ou à l'extérieur de la N.-É., Î.-P.-É.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Statut réglementaire SIMDUT: Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises.

Dangers Physiques: Non classés

Dangers pour la santé: Non classés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 2

Dangers environnementaux: Non classés

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage: Ce produit ne comporte aucun élément d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

1-DÉCANAMINE,N,N-DIMÉTHYLE-N-OXYDE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
220-020-5	2605-79-0	-	Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411; Eye Dam. 1: H318; Acute Tox. 4: H302	<1%

CHLORITE DE SODIUM 100% - Numéro d'enreg. REACH: 01-21195229240-51-XXXX

231-836-6	7758-19-2	-	Acute Tox. 3: H301; Ox. Sol. 1: H271; Acute Tox. 2: H310; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 3: H412; Eye Dam. 1: H318; STOT RE 2: H373	<1%
-----------	-----------	---	--	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Il peut y avoir une légère irritation au site de contact.

Contact avec les yeux: Il peut y avoir irritation et rouger

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 3

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Pour être utilisé avec Tristel Duo solution OPH base. Pour un usage professionnel uniquement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun ingrédient n'a de limites d'exposition professionnelle

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 4

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Éviter le contact avec la peau

Protection des yeux: Éviter le contact visuel

Protection de la peau: Éviter le contact avec la peau

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Inodore

Degré d'évaporation: Donnée non disponible.

Comburant: Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau: Donnée non disponible.

Viscosité: Donnée non disponible.

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité°C Donnée non disponible.

Densité relative: 1.000-1.010

VOC g/l: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

pH: 10.3-11.3

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 5

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Il peut y avoir une légère irritation au site de contact.

Contact avec les yeux: Il peut y avoir irritation et rouger

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

1-DÉCANAMINE,N,N-DIMÉTHYLE-N-OXYDE

FISH	96H LC50	2.67	mg/l
------	----------	------	------

CHLORITE DE SODIUM 100%

Daphnia magna	48H EC50	0.29	mg/l
FISH	96H LC50	265-310	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre. Non classé comme dangereux pour l'environnement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 6

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: N'est pas applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: N'est pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: N'est pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: N'est pas applicable

Catégorie de transport: N'est pas applicable

Groupe de sép. IMDG: N'est pas applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac: N'est pas applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Ce produit a été classé conformément au SIMDUT 2015, conformément à la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISTEL DUO OPH ACTIVATOR SOLUTION

Page: 7

Autres informations

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3:

H271: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H310: Mortel par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.